L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

LA ABEILLE-ORLEANS
SAMEDI, 4 NOVEMBRE 1893.

PETITES ANNONCES.

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—tf

DEMANDES.

ON demande chez Mangin, rue Ste-Anne No 74, un serrurier et un apprenti.
29 oct—7f

ON demande—Cinq Dames expérimentées pour la vente. S'adresser de suite, S Kuhn & Son, 131 rue Canal. 22oct—

A LOUER.

A LOUER — Trois appendices magasins neufs, à quatre étages, avec façade cimentée, rue Royale, près Douane. Possession donnée immédiatement ou le 1er octobre; loyer modéré; une concession sera faite pour un bon locataire. S'adresser à MM. Bayne, Denégre & Denégre, Bâtisse Denégre, 33 rue Carondelet.
13 août—tf

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Mme Bettry A. Macon, autorisée, vs. Mme Veuve Olivier Gautier.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA NOUvelle Orléans.—No 24,875—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le MARDI, 14 novembre 1893, à midi, à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette entre St-Charles et Carondelet, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Cette vente à l'encan étant la seconde et dernière ordonnée, les mêmes seront vendus à douze mois de crédit avec bonne et solvable sécurité portant intérêt de 5 pour cent par an à partir de la date de la vente jusqu'à paiement. Les frais de Cour devront être payés comptant; soit $60.

WM. NELSON
4nov—4 8 14 Constable.

Geo. W. Barry, Agent de Mme John Clark vs. William Hartley.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA NOUvelle Orléans—No 25,128—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le MARDI, 14 novembre 1893, à midi, à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette entre St-Charles et Carondelet, la propriété décrite ci-après, à savoir:

Un lot de meubles de maison.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

WM. NELSON,
4 nov—4 8 14 Constable.

Sixth District Door, Sash & Blind Factory, Otto Manske propriétaire, vs M. W. & J. M. Green.

QUATRIEME COUR DE CITE DE LA NOUvelle Orléans.—No 13,510—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Léon L. Labatt, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Maison de Cour, No 1036 rue Magazine, dans le Sixième District de cette ville, le JEUDI 16 novembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une petite jument noire.
Un wagon jersey à quatre roues.
Un jeu d'harnais.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

F. F. MICHEL,
Constable de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
4 nov—4 9 16

R. Sauvage vs Emile Weissborn.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans. — No 18,645.— En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cite de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux, actuellement occupés par le défendeur dans cette affaire, au No 223 de la rue du Canal entre les rues Nord Romparts et Nord Bassin, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 7ème jour de novembre 1893, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le contenu du bar-room consistant en 11 queues, comptoirs, étagères, chandelliers, chaises, tables, portraits, verrerie, gaciére, etc., etc., d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable Deuxième cour de Cité de la Nlle-Orléans.
20 oct—26 31—7 nov

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Marie Jeanne Pizeros

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 39,823 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par J. B. Vinet administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

4 nov—4 8 12

Succession de James T. Bickmap.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 40,014—Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Miss Bettie Fowler Bickmap, femme de Marshall J. Smith, Jr. administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

1 nov—1 5 10

Succession de Denise Doucet.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 39,584—Division D —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Henry F. Hasenkampf, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

1er nov—1er 5 10

Succession de L. H. Fernandez.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,225—Division E —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Palmire Meric, veuve de Frank Crutcet, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

28 oct—1 5 10

Succession de Robert J. Christian.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 40,481—Division B—Attendu que Mme Rebecca Harrington, veuve de Robert J. Christian, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Robert J. Christian, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

25 oct—25 29—nov 3

Succession de G. Masters.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 40 532—Division C — Attendu que J. B. Vinet, administrateur public pour la succession d'Orléans, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu G. Masters, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

28 oct—1 5 nov

Succession de Frank J. D. Gunther.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,328.—Division E. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Henry F. Hasenkampf, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

31 oct—31—nov 4 9

Succession de Mary Wilhelmina Fachnie, femme décédée de C. Clements.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,131—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Christian Clements, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier

31 oct—31—nov. 4 9.

Succession de Céleste Gauthier, veuve du Dr Casimir Merle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 37,061—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Palmire Meric, veuve de Frank Crutcet, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

28 oct—28—nov 1 5

Succession de Robert J. Christian.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 40,481—Division B—Attendu que Mme Rebecca Harrington, veuve de Robert J. Christian, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Robert J. Christian, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

25 oct—25 29—nov 3

Succession de G. Masters.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 40 532—Division C — Attendu que J. B. Vinet, administrateur public pour la paroisse d'Orléans, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu G. Masters, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

28 oct—1 5 nov

Succession de Frank J. D. Gunther.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,328.—Division E. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Henry F. Hasenkampf, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

31 oct—31—nov 4 9

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 3 NOVEMBRE—CLASSE No 361
Tirage de 4 heures P. M.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
57	31	69	38	15	1	7	67	35	20	17	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature

Ce 3 novembre 1893—4 heures P. M.

J. A. A. ROUSSEAU.
EDGAR PILIÉ,
Commissaires.

☞ Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos s" "

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but charitable. Par un vote POPULAIRE ENORME sa franchise a été faite partie de la présente Constitution d'Etat adoptée le 2 décembre A. D. 1879.

Capital action.....$1,000,000

ATTENTION.

Après le 1er janvier 1894, nos tirages auront lieu à Puerto Cortes, Honduras, Amérique Centrale, d'après et en vertu d'un contrat pour vingt ciny ans avec le gouvernement. Ces tirages auront lieu mensuellement comme auparavant. Il n'y aura aucun changement dans la direction et aucune interruption dans les affaires.

PAUL CONRAD, Président.

Les grands tirages extraordinaires et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dit mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestés ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semi-réels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, sous nos ordres, s'exécutent sous notre direction et sont tirés avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ces certificats, auxquels nous joignons nos noms, en fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
Jos. A. Early

COMMISSAIRES.

Le col. C. J. Villeré remplace le Gén. Beauregard, comme l'un des commissaires pour présider aux tirages mensuels et semestriels. Le Gen Beauregard, toutes les fois qu'il était absent, a spécialement désigné M. Villeré pour le représenter aux tirages.

Nous soussignés Banques et Banquiers paieront tous tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Pres. La. Nat. Bank
J. N. B. CUTLER, Pres. State N. Bank
A. BALDWIN, Pres. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Pres. Union Nat. Bank

TIRAGE MENSUEL DE $5.00
—A—
L'ACADEMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 7 NOV. 1893.

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de ...	$75,000, soit $75,000
1 Lot de ...	20,000, ... 20,000
1 Lot de ...	10,000, ... 10,000
1 Lot de ...	5,000, ... 5,000
2 Lots de	2,500, ... 5,000
5 Lots de ...	1,000, ... 5,000
25 Lots de ...	300, ... 7,500
100 Lots de ...	200, ... 20,000
100 Lots de ...	100 ... 20,000
300 Lots de ...	90, ... 18,000
500 Lots de ...	40, ... 20,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de $100, soit	$10,000
100 Lots de ... $60, ...	6,000
100 Lots de ... $40, ...	4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $20, soit	$19,980
999 Lots de $20, ...	19,980
3,434 Lots se montant à ...	$265,460

PRIX DU BILLET:
Billets entiers, $5; Deux Cinquièmes, $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 5% billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.
ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,
PAR MOINS DE CINQ PIASTRES,
Sur lesquelles nous paierons sous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adresser à
Nouvelle-Orléans, La.
Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

En achetant un Billet de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle-Orléans; que le Lot tiré à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; qu'il soit endossé avec les signatures des Généraux G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CABELL, ayant aussi la garantie de quatre Banques Nationales, par l'entremise de leurs Présidents, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se prémunir en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres qu'on voudrait leur vendre d'un tout autre genre.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu, etc., d'un café.

Nicholas Radetich vs John Montelepre.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 40,469.—En vertu d'un ordre de vente daté 30 octobre 1893, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le LUNDI, 13 novembre 1893, à 10 30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au local No 10 rue N. Peters.

Tout le contenu et installations du café dans le dit local comprenant comptoir et étagères pour un café, table pour pool, table pigeon-hole, grande glace, stove à range pour cuire, verrerie et plaqué, tables, chaises, vins, liqueurs, etc., d'après un inventaire enregistré.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
31oct—31—6 13 nov

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Billets, Comptes à recevoir, etc.

Arthur McGuirk vs. Pesson & Kent Co. Ltd, en Liquidation.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 40,053.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 6 novembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

2 billets de John McCoy pour la somme de $200 chacun datés 4, 17 1893 à 30 et 60 jours respectivement, portant intérêt de 7 pour cent à partir de leur date.

4 billets de Louis H. Lambert pour la somme de $20 chacun datés 16 mars 1891 et payables respectivement 1er sept., 1er oct., 1er nov. et 1er déc. 1891, et portant intérêt à raison de 8 pour cent à partir de leur maturité

2 billets de C. E. Cate pour la somme de $10 chacun, datés le 17 mars 1891 et payables respectivement le 1er novembre et 1er décembre 1891, et portant intérêt à raison de 8 pour cent à partir de leur maturité.

1 billet de A. B. Reins pour la somme de $35, date le 27 janvier 1892, payable 60 jours après date et portant intérêt à raison de 8 pour cent à partir de sa date; sur le dit billet il y a un crédit de $17.50.

Un lot de comptes à recevoir, conformément à une liste attachée aux réponses et assermentée en date du 10 octobre 1893, par A. K. Amucker, garnishee, dans l'affaire ci-dessus.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
26 oct—26 30—3 6 nov

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée, au coin des rues Camp et Troisième, dans l'Ilet borné par les dites rues et les rues Magazine et Deuxième.

H. H. Hall, exécuteur testamentaire, vs James J. Schmidt.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 40,316—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 22 novembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un terrain morceau ou certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Camp, Magazine, Deuxième et Troisième, désigné par la lettre A sur une esquisse d'arpentage faite par J. A. D'Hemecourt, dûpuis voyer, en date du 1er novembre 1867 et annexée pour qu'on s'y réfère, à un acte passé pardevant W. J. Castell, ex notaire en cette ville, le 18 juillet 1884. Laquelle dite portion de terre forme l'encoignure des rues Camp et Troisième, et mesure en mesure américaine quatre-vingts pieds deux pouces sept lignes de la rue Troisième, quatre-vingts pieds trois pouces et une demi ligne de large dans le fond, sur une profondeur de cent vingt six pieds dix pouces et deux et trois-huitièmes de lignes sur la ligne de côté le plus rapprochée de la rue Magazine et cent vingt-six pieds dix pouces et sept lignes de profondeur et face à la rue de Camp, le tout plus ou moins.

La dite portion de terre est composée d'une partie des quatre lots primitifs numérotés, pour à quatorze inclusivement, sur un plan dressé par H. Moeltenveen, voyer, en date du 21 janvier 1846 et déposé comme plan No 42 au bureau de G. R. Stringer, ex-notaire en cette ville. Et c'est la même propriété que le défendeur a acquis par actes Wm. H. Hall, par un et devant W. O. Hart, un notaire en cette ville, le vingt troisième jour d'avril mil-huit cent quatre-vingt-neuf.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
20 oct—20 27—nov—3 10 17 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété du Troisième District.

N. A. Morano vs. John Cordes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,120.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 15 novembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous droits y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues St-Jean-Baptiste, Mandeville, Girod et Marigny, désigné par le No 2 sur un plan de A. Lataing, architecte, et mesurant trente-deux pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine. Le dit lot doit être mesuré à une distance de soixante quatre pieds de l'encoignure de la rue Girod.

Acquis par le défendeur de T. bias Vollmer, Imp. Bonded Warehouse, par actes pardevant James Fahey notaire, le 25 novembre 1881. Titre irregulier au Bureau des Aliénations, Livre 115, folio 886.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
13 oct—13 20 27—nov 3 10 15

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE. — COUR CIVile de District pour la paroisse d'Orléans, No 40,572 — Division C — Ordre de Cour— Devan & Fournier vs leurs créanciers—Que la cession de biens des pétitionnaires, Devan & Fournier, et les membres individuels, soit et est acceptée par la Cour, sur le fée de leurs créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. O. Hart, Esq., notaire, au bureau, No 12 rue Carondelet, en cette ville, VENDREDI, 17me jour de novembre 1893, à 11 h. A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, nommer un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 2 novembre 1893.

[Signé] THOS. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
4 nov—3f au 17 nov

ETAT DE LA LOUISIANE. COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 40 540.—Division C. —John B. Chisolm vs ses créanciers — Ordre de Cour.— Que la cession des biens du pétitionnaire John B. Chisolm soit acceptée par la Cour en bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Jos. H. Wolfson, Esq. notaire, en son bureau, No 6 rue Carondelet, en cette ville, le MERCREDI, 15me jour de novembre 1893, 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, nommer un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 30 octobre 1893.

Signé: F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme,

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
31 oct—3f au 15 nov

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVIle de District pour la paroisse d'Orléans. No 40,509. Division B.—Mme Nettie Gonzales, Veuve Joe R. Mayvs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession de biens de la pétitionaire, Mme Nettie Gonzales, veuve de James R. May, soit acceptée par la Cour au profit de ses créanciers. Il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers sera convoquée et tenue pardevant Frank E. Reinold, notaire public, en son bureau, No 19 rue du Camp, en cette ville, commençant vendredi, le 10ème jour de novembre 1893, à 11 heures A. M., pour délibérer sur les affaires de ladite pétitionnaire, nommer un syndic et voter sur tous les autres sujets qui pourront être soumis à la dite réunion. Et attendu que toutes les procédures judiciaires contre la personne et les biens de ladite pétition naire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 25 octobre 1893.

(Signé) FRED. D. KING, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier
27 oct—3f au 10 nov

H. P. Batson vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 38,092—Division A— Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présence notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par H. P. Batson, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

18oct—18 22 27

Bulletin Financier.

Vendredi, 3 novembre 1893.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Jusqu'ici cette semaine.....	$10,444,045 00
$1,057,039 00
Même temps la semaine dernière.....	10,341 688 00
1,048,491 00

ETAT HEBDOMADAIRE DU CLEARING-HOUSE.
COMPILÉ PAR THOS C. HERNDON, DIRECTEUR.

ACTIF

Billets des Etats-Unis et des Banques Nationales.....	$ 3,327,400 00
Autres items, comptant.....	257,300 00
Change à vue sur N. Y.....	1,572,200 00
Change étranger.....	56,100 00
Dû par des banques et banquiers éloignés.....	504,700 00
Prêts et escomptes.....	19,549,800 00
Autre actif comptant.....	3,938,800 00
Total.....	$29,124,000 00

PASSIF:

Circulation.....	814,600 00
Dépôts.....	15,940,400 00
Dû à des banques et des banquiers éloignés.....	1,412,100 00
Autre passif dû à des banques et banquiers.....	2 620,500 00
Autre passif comptant.....	175,500 00
Total.....	$20,963,100 00

Comparé avec la semaine dernière:

	Augmentation	Diminution
Legal Tenders.....	21,600	——
Prêts.....	65,200	——
Dépôts.....	179,300	——
Dû aux banques et banquiers.....	15,800	——
Change.....	64,100	——

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—La demande est bonne et le montant limité, et les taux sont fermes mais nominaux. Les cotes sur la rue sont beaucoup plus élevées.

Papier exceptionnel.....	8@—
do A1.....	8@—
Prêts sur garanties collatérales.....	8@—
Time do	8@—
Papier hypothécaire.....	8@—

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banques.

MONNAIE—	
Souverains Victoria.....	$4 80@4 90
20-francs.....	$3 80@3 90
Doublons espagnols.....	$15 40@15 60
25-pesetas espagnols.....	$4 70
Or léger américain.....	97@97½c
Argent monnaie américain, par or.	94@97
Dollars mexicains.....	nominaux
Sols péruviens.....	nominaux
Pesos chiliens.....	nominaux
Argent anglais, par £.....	$4 80@4 80
Billets de la Banque d'Angleterre.....	$4 80@4 90
Billets de la Banque de France.....	18⅛@19⅛

NEW YORK—
Taux de l'argent offert 1⅛.
LONDRES—
Taux de la Banque d'Angleterre 3.
Consols pour l'argent 97⅞
Pour accompte 98
Rentes 98.60
ARGENT EN LINGOTS (PAR ONCE FIN)—
Londres 32
New York 69⅝ Bid.
Nouvelle-Orléans 68.

CHANGE.

REISCHMARKES—93 15/16	
Le STERLING est inactif.	
Commercial (60 jours).....	478¼@479¼
Traites de banques (60 jours).....	481
Les FRANCS sont inactifs.	
Francs de commerce (60 jours).....	5.26¼
Traites de banques (60 jours).....	5.21¼

LE CHANGE A VUE SUR NEW-YORK est faible.

Traites de commerce ⅜ 50 à 2 00 d'escompte.
Traites de banques pour collection au pair.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Appel de 11 A. M.

25 actions Hibernia Ins. Co.....	80
20 actions du N. O. Insurance Ass.	72
$2,200 Bons à prime.....	108⅛
23 actions Rosetta Coal Co.....	104

Appel de 12 M. et de 2 P. M.

22 actions Hibernia Nat. Bk.....	88⅛
$4,000 Brewing mort bonds.....	100

Appel de 2 P. M.

$1,000 City 4s.....	101
$1 000 Tensas Basin L. Bds.....	83⅛
10 actions St Charles St. RR.....	120
10 actions Teutonia Ins. Co.....	109
$5 000 N O Brewing Ass n Bonds.....	100
$700..... do.....	100

Après l'appel de 2 P. M.

$5,000 Tensas Basin L. Bds.....	83⅛
$1,000 Fifth District Levee Bds.....	85½
11 actions du Mutual National Bank.....	92

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

Banques.	Valeur au pair	Offre de	Demande de
American National.....	100	102	....
Commercial.....	100	15⅝	16¼
Canal & Banking Co.....	100	162	170
Citizens'.....	100	99	101
N. O. Gaslight & B'k'g As.....	25	21	24
Germania National.....	100	201	213
Germania Savings.....	100	250	300
Hibernia National.....	100	200	215
Louisiana National.....	100	161	175
Metropolitan.....	100	167½	....
Mutual National.....	100	92	....
N. O. National.....	100	710	765
People's.....	50	104½	109½
State National.....	100	131	....
Traders'.....	100	....	90
Union National.....	100	122	125
Whitney National.....	100	240	....
Compagnies d'assurance.			
Crescent Ins.....	100	61½	75
Firemen's.....	30	9½	9¾
Germania Ins. Co.....	100	....	93
Hibernia Ins.....	100	80	90
Louisiana Ins.....	100	69	78½
Lafayette.....	50	75	85
Merchants' Ins. Co.....	100	73½	....
Orleans Ins. and Trans.....	100	100	109
New Orleans Ins. Ass.....	30	18	22
Sun Mutual Ins.....	100	....	120
Southern Ins. Co.....	100	....	....
Tentonia.....	100	120	....
Chemins de fer urbains.			
Carrollton.....	100	135½	137½
Crescent City.....	100	193½	198
Jackson and Claiborne.....	40	40½	45
New Orleans City.....	100	127½	....
Orleans R. R.....	50	62	67
St-Charles Street.....	50	73	74½
Privilege on Carrollton RR.....		....	....
Actions diverses.			
N. O. C. Slaughterhouse.....	50	41½	44
Louisiana Bonded Warehouse.....	100	40	....
Jefferson City Gas Light Co.....	100	80	88
Consumers Ice Co.....	100	....	....
Metairie Cem'y Ass.....	100	....	....
M. L. & B. As.....	27	27	29
N. O. Gas Light Co.....	100	113	....
N. O. Waterworks Co.....	100	108⅛	111
Standard Gas & Chem. Co.....	100	65	....
Jackson Brewing Co.....	100	100	108
N. O. Cold Storage Co.....	100	100	....
French Opera Association.....	250	....	....
Sugar Shed Co.....	60	23	....
Louisiana Electric Light Co.....	100	....	....
Standard Guano & Chem. Co.....	100	....	....
St. Martin's Oil Works.....